Liceo Linguistico ‘Alessandro Manzoni’, Varese classes Quinte Esabac avril 2017

HISTOIRE

Choisissez un exercice et développez-le…

a) composition (sujet Esabac 2014)

**La construction européenne des années 1950 aux années 2000 : succès et limites du projet européen**. (600 mots environ)

Chronologie indicative\* :

1951 : Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l’Acier (CECA)

1954 : Echec du projet de la Communauté Européenne de Défense (CED)

1957 : Signature du Traité de Rome

1973 : Entrée du Danemark, de l’Irlande et du Royaume-Uni dans la CEE

1979 : Mise en place du Système Monétaire Européen (SME) et premières élections au suffrage universel du Parlement européen

1981 : Adhésion de la Grèce à la CEE

1986 : Adhésions de l’Espagne et du Portugal à la CEE 1992 : Signature du Traité de Maastricht

2002 : Entrée en vigueur de l’Euro

2004 : Naissance de l’Europe des 25

2013 : avec l’adhésion de la Croatie, l’Europe arrive à 28 états membres

23 juin 2016 : au référendum sur la permanence du Royaume-Uni dans UE, les ‘non’ l’emportent de stricte mesure (51,9% contre 48,1%) : c’est la Brexit.

\*Cette chronologie ne fournit que des repères, et ne saurait constituer un plan pour la composition

b) étude d’un ensemble de documents au sujet

**« L’Europe depuis 1989, entre nationalismes et construction de l’Union européenne »** (Esabac 2016)

**PISTES POUR LA CORRECTION**

**(en bleu, les conseils-méthode ; en rouge, ce qu’il ne faut par faire ; en vert, les connaissances à mobiliser)**

**N.B. : LE SUJET EST BÂTI SUR UN TOURNANT CHRONOLOGIQUE MAJEUR : 1989. IL FAUT DONC FAIRE RÉFÉRENCE, SOIT DANS LA RÉPONSE À LA QUESTION 1, SOIT DANS LA RÉPONSE ORGANISÉ, À CETTE DATE QUI MARQUE LA FIN DE LA GUERRE FROIDE.**

Dossier documentaire :

- Document 1 : L’Unité allemande, Traité de Moscou, 12 septembre 1990.

- Document 2 : 27 mai 2011, Ratko Mladic devant la justice internationale.

- Document 3 : Résultats officiels du referendum de 2005 en France.

- Document 4 : Union européenne et zone euro depuis 2015.

Première partie : Analysez l’ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Quelles ont été les principales transformations territoriales en Europe depuis 1989, et quels dangers et quelles crises nationalistes ont-elles suscités ? (doc. 1 et 2)

 2. Par quelles avancées de sa construction l’Union européenne a-t-elle cherché à répondre à ces dangers ? (doc. 1, 3 et 4)

3. Quels problèmes restent irrésolus pour l’Union européenne ? (doc. 3 et 4)

Deuxième partie : En vous aidant des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : L’Europe depuis 1989, entre nationalismes et construction de l’Union européenne (300 mots environ).

Document 1 : L’Unité allemande, Traité de Moscou, 12 septembre 1990.

‘La République fédérale d’Allemagne, la République démocratique allemande, Les Etats-Unis d’Amérique, la République française ; le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlandòe du Nord et l’Union des Républiques socialistes soviétiques […], Ayant à l’esprit les changements historiques survenus récemment en Europe qui permettent de surmonter la division du continent […] Désireux de conclure un règlement définitif concernant l’Allemagne ; Sont convenus de ce qui suit :

Article 1 : L’Allemagne unie comprendra le territoire de la République fédérale d’Allemagne, de la République démocratique allemande et de l’ensemble de Berlin. Ses frontières extérieures seront les frontières de la République fédérale d’Allemagne et de la République démocratique allemande et seront définitives à partir de la date d’entrée en vigueur du présent Traité. La confirmation du caractère définitif des frontières de l’Allemagne unie constitue un élément essentiel de l’ordre de paix en Europe. […]

Article 3 : L’Allemagne unie n’a aucune revendication territoriale quelle qu’elle soit envers d’autres Etats et n’en formulera pas à l’avenir […]’. (Traité de Moscou, 12 septembre 1990)

Document 2 : 27 mai 2011, Ratko Mladic devant la justice internationale

Après Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic, c'est donc le principal responsable militaire serbe qui est sous les verrous. Ratko Mladic, arrêté jeudi seize ans après son inculpation pour le massacre de Srebrenica, va désormais devoir répondre devant la justice internationale de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre durant la guerre en Bosnie, de 1992 à 1995. [...] Ratko Mladic est accusé d'avoir organisé le massacre de 8.000 musulmans à Srebrenica, la pire atrocité commise en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le siège de Sarajevo pendant quarante-trois mois. Catherine Ashton, représentante de la diplomatie européenne, a dit s'attendre à une extradition vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye dans un délai de neuf ou dix jours. Son arrestation a été saluée par la communauté internationale et elle pourrait ouvrir la voie à une future adhésion de la Serbie à l'Union européenne.



Document 3: Résultats officiels du referendum de 2005 en France Question posée aux électeurs : "Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?"

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Valeur absolue | Pourcentage |
| abstention | 12.800.902  | 30,63 |
| OUI | 12.808.270 | 45,33 |
| NON | 15.449.508 | 54,67 |

Source: http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/documentation/dossiersthematiques/2005-referendum-traite-constitution-pour-l-europe/resultats-definitifs-nationaux.45700.html

Document 4: l’Europe et la zone euro en janvier 2015

(source : lepoint.fr)



Première partie : réponse aux questions (analyse des questions/exemples de réponses)

1. Quelles ont été les principales transformations territoriales en Europe depuis 1989, et quels dangers et quelles crises nationalistes ont-elles suscités ? (doc. 1 et 2)

Pour répondre à cette question, qui porte sur les docs 1 et 2, il faut d’abord tenir compte du tournant de 1989 auquel la question fait référence, et après voir les conséquences que les faits de 1989 comportent dans les deux situations considérées par les deux docs : l’Allemagne et la Yougoslavie. ON DECOUVRE QUE LES EFFETS DE 1989 SONT EXACTEMENT L’UN LE CONTRAIRE DE L’AUTRE POUR LES DEUX : L’ALLEMAGNE PASSE DE LA SÉPARATION À UNITÉ ET LA YOUGOSLAVIE DE L’UNITÉ À LA SÉPARATION. IL Y A, TOUTEFOIS, UN DÉNOMINATEUR COMMUN : LE RISQUE DU NATIONALISME.

Entre la réunification de l’Allemagne et les ‘crises nationalistes’ dans l’ex-Yougoslavie IL N’Y A PAS DE RELATION DE CAUSE-CONSEQUENCE ! Ni dans nos connaissances, ni dans les documents, on peut repérer un lien pareil. Les deux sont, au contraire, parmi les conséquences du même processus : la dissolution, entre 1989 (chute du mur de Berlin, politique de Michail Gorbatchev,…) et 1992, de l’Union Soviétique et, par conséquence, de la fine des deux blocs qui avaient caractérisé la Guerre froide.

***1989****, avec la chute du mur de Berlin, marque le début de la fin du bloc soviétique et la dissolution de l’unité , sous le contrôle de Moscou, de l’Europe de l’Est. Cela comporte des transformations remarquables dans la carte politique du continent, qui vont dans deux directions contraires : de l’une part on a la* ***réunification*** *de l’Allemagne, de l’autre la* ***dissolution*** *de la Yougoslavie, après des guerres sanglantes, en plusieurs états. Le dénominateur commun est la formation* ***d’états-nations****, selon un principe qui avait dominé toute l’histoire de l’Europe du XIXème siècle et qui, devenu* ***nationalisme****, avait porté à deux guerres mondiales dans le XXème : de là viennent les dangers que l’on cherche à prévenir (art. 3 du Traité de Moscou) où qui s’avèrent dans les massacres et les ‘nettoyages ethniques’ dans les Balcans.*

1. Par quelles avancées de sa construction l’Union européenne a-t-elle cherché à répondre à ces dangers? (doc. 1, 3 et 4)

LA RÉUNIFICATION DE L’Allemagne, ET LES CONDITIONS POSÉES PAR LE TRAITÉ DE MOSCOU, NE SONT PAS UNE ACTION DE L’UNION EUROPÉENNE, QUI – EN TANT QUE TELLE – N’EXISTAIT MÊME PAS ENCORE EN 1990 (MAASTRICHT : 1992). EN EFFET, LES SIGNATAIRES DU TRAITÉ SONT LES ÉTATS VAINQUEURS DE LA 2NDE GM, QUI AVAIENT PARTAGÉ LE CONTRÔLE DES QUATRE SECTEURS DE LA VILLE DE BERLIN DEPUIS SON RENDEMENT EN MAI 1945, selon les accords déjà pris à la Conférence de Yalta.

ÉTAPES DE LA CONTRUCTION DE L’UE qui cherchent à répondre aux dangers du nationalisme :

* La transformation en Union politique, et non plus exclusivement économique, en 1992 avec le Traité de Maastricht
* Le pacte de Schengen pour la libre circulation des personnes et des marchandises
* Les critères de Copenhague pour l’admission de nouveaux pays, qui mettent comme condition le respect des droits de tous les hommes, sans distinction d’appartenance ethnique ou religieuse
* La tentative de Constitution commune en 2005 et ensuite le Traité de Lisbonne, qui en reprend largement les principes
1. Quels problèmes restent irrésolus pour l’Union européenne ? (doc. 3 et 4)

*Les problèmes qui restent irrésolus sont :*

* *le manque d’une véritable unité institutionnelle, qui aurait été représentée par la Constitution européenne et dont le refus de la part des citoyens en 2005 a montré de l’une part la crainte des nationalistes (le NON de droite) des ‘pertes d’identité’ et de ‘souveraineté des états’ qu’une véritable union politique comporterait, et de l’autre la méfiance (le NON à gauche) dans des institutions ressenties comme éloignées des véritables problèmes d’une société et d’une économie en crise depuis une décennie ;*
* *le fait que l’existence de la ‘zone Euro’ crée une Europe ‘à deux vitesses’, c’est-à-dire inégale et par conséquent non véritablement ‘unie’.*

Deuxième partie : En vous aidant des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : *L’Europe depuis 1989,* *entre nationalismes et construction de l’Union européenne* (300 mots environ).

|  |  |
| --- | --- |
| développement | structure |
| *L’an 1989, avec la chute du mur de Berlin, marque le début de la fin de la Guerre froide et du monde bipolaire. Cela pourrait donner l’occasion à l’Europe, qui a déjà dans les institutions de la CEE un organisme de coopération économique, de devenir une réalité* ***politique*** *de taille continentale, à mesure de dialoguer ‘à égalité’ avec les autres puissances mondiales : en 1992, la CEE devient Union Européenne.**Les guerres ethniques qui, dans cette même année, se déchainent dans l’ex Yougoslavie montrent que les nationalismes, qui dans la première moitié du XXème siècle avaient provoqué de millions de morts, ne sont pas morts à leur tour.* *Pourquoi l’UE, éternellement en construction, a du mal à faire sentir son poids géopolitique dans un conflit inhumain qui se déroule sous ses yeux, à ses portes ? Pourquoi l’UE n’arrive pas à faire la fonction d’arbitre que les Etats-Unis et l’URSS avaient eue dans le ‘monde bipolaire’ ?**La raison est que ces mêmes tendances nationalistes et ‘centrifuges’ minent l’achèvement du processus de construction européenne unitaire.**Après la fin de la Guerre froide, les pays de la CEE accélèrent le processus de transformation de la communauté économique en union politique, face aux nouveaux enjeux qui s’ouvrent avec l’écroulement du bloc oriental. Ce processus, dont le tournant fondamental est, en 1992, l’entrée en vigueur du Traité de Maastricht, passe aussi par le renforcement de l’union monétaire et l’introduction de la monnaie unie, l’Euro. Par contre, ceci n’est pas accessible à tous les pays à cause des paramètres économiques très hauts que cet accès comporte ; la Grande Bretagne, de sa part, le refuse comme un limitation à sa traditionnelle autonomie dans le marché. Cette ‘Europe’ a deux, ou bien plusieurs, vitesses, ne favorise pas l’identification des citoyens avec ses institutions, et quand une Constitution commune, véritable pas vers une union institutionnelle efficace, est proposée, dans un vote déserté par une partie significative de l’électorat, elle est aussi refusée.* *Le vote des Français en mai 2005, qui a en effet bloqué le processus, avait deux ordres de raisons : à droite, la crainte de l’autre, le discours identitaire et la garde jalouse de la ‘souveraineté nationale’ ; à gauche, la critique à une nouvelle forme d’état ‘bourgeois’ et bureaucratique, très loin des problèmes réels de la société. Les mêmes forces pour contraster lesquelles, à l’issue de la 2nde GM, les premières institutions communautaires étaient nées.* *Cette double tendance – qui a caractérisé l’histoire de l’Union depuis ses premiers pas (pensons à l’échec de la CED) – est le cœur contradictoire de l’Europe : gardienne des valeurs fondamentales comme la défense des droits humains et, à la fois, géant incapable de devenir une véritable puissance à mesure d’influencer le sort du monde.* | INTRODUCTIONPROBLÉMATIQUEANNONCE DU PLANLES ACTIONS CENTRIPETES LES FORCES CENTRIFUGESCONCLUSION |
|  |